

<b>Annexe : Comitologie inter-fonds Programmation 2014-2020</b>
<b>Composition des instances de suivi et de programmation 2014-2020</b>
<b>Comité régional de programmation inter-fonds du PO FEDER/FSE, du FEADER et du FEAMP 2014-2020</b>

### **LE COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION INTER-FONDS 2014-2020 :**

Le Comité régional de programmation est coprésidé par le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, et par le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant.

#### **Outre le Préfet et le Président du Conseil régional, le CRP est composé de :**

- le premier Vice-Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- le Directeur, ou la Directrice, de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, en tant qu'organisme payeur pour le FEADER ;
- les responsables des bureaux de représentation permanente de la Commission européenne et du Parlement européen en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou leurs représentants ;

#### ***Pour les services de l'Etat déconcentrés en région :***

- le Préfet délégué, ou la Préfète déléguée, à l'Egalité des Chances, ou son représentant ;
- le Directeur régional, ou la Directrice régionale, de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DRAAF) ;
- le Directeur régional, ou la Directrice régionale, des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DIRECCTE) ;
- le, ou la, Délégué(e) régional(e) de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), ou son représentant ;
- le, ou la, Délégué(e) régional(e) à la Recherche et à la Technologie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DRRT) ;
- le, ou la, Délégué(e) régional(e) aux Droits des Femmes et à l'Egalité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DRDFE) ;
- le Directeur, ou la Directrice, régional(e) de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ou son représentant, (ADEME) ;
- le Directeur régional, ou la Directrice régionale, de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DREAL) ;
- le Directeur régional, ou la Directrice régionale, de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DRJSCS) ;

- le Directeur interrégional, ou la Directrice interrégionale, de la Mer Méditerranée, ou son représentant (DIRM) ;
- le Directeur, ou la Directrice, de l'Agence régionale de Santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (ARS) ;
- le Directeur régional, ou la Directrice régionale, des Affaires culturelles en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou son représentant, (DRAC) ;
- le Directeur, ou la Directrice, de la Protection judiciaire de la Jeunesse, ou son représentant, (DPJJ) ;
- le Recteur, ou la Rectrice, de l'Académie d'Aix-Marseille, ou son représentant ;
- le Recteur, ou la Rectrice, de l'Académie de Nice, ou son représentant ;
- les Directeurs ou Directrices des services déconcentrés de l'Etat responsables de l'instruction sur délégation du Président du Conseil régional (DDT(M)) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- le Directeur général, ou la Directrice générale, de FranceAgriMer, ou son représentant.

***Pour les collectivités territoriales de la région***

- les Présidents ou Directeurs généraux des services des Communautés d'Agglomération, Organismes intermédiaires sans subventions globales de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- les Présidents des Conseils départementaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou leurs représentants ;
- 2 représentants légaux des Groupe d'Action local pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA).

***Pour les chambres consulaires :***

- le Président, ou la Présidente, de la Chambre régionale d'Agriculture, ou son représentant, (CRA) ;
- les membres du Comité des Régions domiciliés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou leurs suppléants.